

LEXYMORE #042026



LEXYZOOM

Campagne déclarative 2026
Anticipez vos obligations fiscales



LEXYMORE
AVOCATS ET BIEN PLUS



Impôt sur le revenu, IFI, SCI : les premières échéances approchent.

La campagne de déclaration des revenus 2025
vient de débuter.

Nous vous invitons dès à présent à collecter vos
documents et à sécuriser vos choix déclaratifs,
dans un contexte marqué par plusieurs évolutions
législatives significatives.



LEXYMORE
AVOCATS ET BIEN PLUS

**Les principales
échéances à retenir
sont les suivantes**



LEXYMORE

Déclarations de résultats des SCI

(formulaire n°2072)

Date limite fixée
au 5 mai 2026



LEXYMORE
AVOCATS ET BIEN PLUS

Déclaration de revenus

(impôt sur le revenu, ci-après « IR »)

Date limite variable selon votre département de résidence

Départements 01 à 19 et les non-résidents
jeudi 21 mai 2026

Départements 20 à 54 y compris la Corse
jeudi 28 mai 2026

Départements 55 à 976
jeudi 4 juin 2026



LEXYMORE
AVOCATS ET BIEN PLUS

Impôt sur la Fortune Immobilière

(ci-après « IFI »)

**Déclaration souscrite
conjointement à votre déclaration
de revenus,
si vous y êtes assujetti**



LEXYMORE
AVOCATS ET BIEN PLUS

Points de vigilance pour la campagne 2026

Comme chaque année, la diversité des situations requiert une vision d'ensemble des règles déclaratives afin d'identifier rapidement les points de vigilance et d'adopter les bons réflexes.



LEXYMORE

Rubriques classiques à ne pas négliger

Certains types de revenus nécessitent une analyse approfondie afin d'optimiser la fiscalité qui leur est applicable

- ▶ **Revenus financiers** : qualification des produits, option pour le barème progressif versus prélèvement forfaitaire unique (PFU à 12,8%), traitement des dividendes et intérêts
- ▶ **Revenus fonciers** : choix du régime micro-foncier ou réel, déductibilité des charges, travaux
- ▶ **Plus-values mobilières et immobilières** : abattements applicables, reports d'imposition antérieurs, régimes spéciaux
- ▶ **Contribution Exceptionnelle sur les Hauts Revenus (CEHR) et Contribution Différentielle sur les Hauts Revenus (CDHR)** : application du mécanisme du quotient pour les revenus exceptionnels
- ▶ **Revenus professionnels** — BNC, BIC, rémunérations de gérance majoritaire (article 62 CGI)
- ▶ **IFI** — valorisation du patrimoine immobilier au 1er janvier 2026, recensement des dettes déductibles, franchissement éventuel du seuil de 1,3 M€



LEXYMORE
AVOCATS ET BIEN PLUS

Évolutions législatives notables en 2026

Cette année, plusieurs changements méritent une attention particulière

- ▶ **Augmentation des prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine** : le taux de CSG a été relevé de 1,4 point, portant le taux global des prélèvements sociaux à 18,6% sur la plupart des revenus du patrimoine, le taux de 17,2% étant toutefois maintenu pour certaines catégories de revenus ;
- ▶ **Option pour le barème progressif désormais réversible** : il est désormais possible de modifier, après la date limite de dépôt de la déclaration de revenus, le choix d'imposition des revenus financiers entre PFU et barème progressif ;
- ▶ **Extinction du dispositif Pinel** : le Pinel classique ayant pris fin au 31 décembre 2024, les dernières réductions d'impôt au titre des investissements réalisés en 2024 devront être correctement déclarées ;
- ▶ **Fin de la déductibilité de certains versements d'épargne retraite** : au-delà de 70 ans, les versements ne sont plus déductibles de votre revenu imposable ;
- ▶ **Dons « Coluche » et dons en faveur de l'aide aux victimes de violences domestiques** : le plafond des dons ouvrant droit à la réduction d'impôt à hauteur de 75% a été augmenté.



LEXYMORE
AVOCATS ET BIEN PLUS

Notre société d'avocats à vos côtés

Nous vous accompagnons tout au long de cette campagne déclarative, de la collecte des éléments nécessaires jusqu'au dépôt des déclarations, afin de sécuriser vos obligations fiscales et d'optimiser, lorsque cela est possible, votre situation.



LEXYMORE



LEXYMORE

DROIT FISCAL

Avocats et bien **PLUS**